

**CODE SPORTIF**

**REGIONAL SNOOKER**

**LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE**

**SAISON 2018/2019**

## TABLE DES MATIERES

### ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES COMPETITIONS INDIVIDUELLES

<b>Organisation et déroulement des rankings régionaux individuels.....</b>	<b>Page 3</b>
1. Organisation des rankings régionaux .....	3
<i>Article 1.1. Définition.....</i>	<i>3</i>
<i>Article 1.2. Droit de participation.....</i>	<i>3</i>
<i>Article 1.3. Inscription.....</i>	<i>3</i>
<i>Article 1.4. Délai.....</i>	<i>3</i>
<i>Article 1.5. Tirage au sort.....</i>	<i>3</i>
2. Déroulement des rankings régionaux individuels.....	4
<i>Article 2.1. Système de jeu.....</i>	<i>4</i>
<i>Article 2.2. Directeur de jeu.....</i>	<i>4</i>
<i>Article 2.3. Règles du jeu.....</i>	<i>4</i>
<i>Article 2.4. Tête de série.....</i>	<i>4</i>
<i>Article 2.5. Remplacement d'un joueur absent.....</i>	<i>5</i>
<i>Article 2.6. Convocations.....</i>	<i>5</i>
3. Barème des points.....	5
<i>Article 3.1. Attribution des points.....</i>	<i>5</i>
<i>Article 3.2. Places qualificatives en finale zone.....</i>	<i>5</i>
<i>Article 3.3. Les bonus.....</i>	<i>5</i>
4. Tenue et comportement.....	6
<i>Article 4.1. Tenue officielle.....</i>	<i>6</i>
<i>Article 4.2. Comportement et sanctions.....</i>	<i>6</i>
5. Arbitrage.....	6
<i>Article 5.1. Fonctionnement.....</i>	<i>6</i>
<i>Article 5.2. Réclamations.....</i>	<i>6</i>
<i>Article 5.3. Litiges.....</i>	<i>6</i>



# **CHAPITRE I ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES COMPETITIONS INDIVIDUELLES**

## **1. Organisation et déroulement des rankings régionaux individuels**

### 1.1. Organisation des rankings régionaux

#### *Article 1.1. Définition*

Il s'agit de tournois organisés sur une ou plusieurs journées par la commission snooker de la ligue de Nouvelle Aquitaine . Le nombre minimum de rankings régionaux est fixé chaque année par la Commission Sportive nationale Snooker pour toutes les régions de France.

#### *Article 1.2. Droit de participation*

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard, affiliés aux clubs de la ligue Nouvelle Aquitaine .

#### *Article 1.3. Inscriptions*

**L'inscription au championnat de Nouvelle Aquitaine est gratuite.** Par conséquent, il n'y a pas de gains en jeu au cours des rankings régionaux. (Remise de trophées en fin de saison). Toute inscription ou confirmation de participation suite à une convocation doit être faite individuellement par mail en destination du responsable sportif snooker de la ligue :

#### *Article 1.4. Délai*

Toute inscription ou confirmation de participation suite à une convocation doit être **envoyée par mail au plus tard 7 jours avant la compétition.**

#### *Article 1.5. Tirage au sort*

Le tirage au sort se déroule au sein d'un club membre. Il est

effectué le mercredi soir précédent chaque ranking.

## 2. Déroulement des rankings régionaux individuels

*Pour l'instant seul le billard club de périgueux s est proposé d'accueillir le championnat 2018/2019. Si un club se propose d'organiser son propre championnat de district il devra établir un règlement interne en accord avec la ligue de snooker de Nouvelle Aquitaine et le faire valider au responsable de ligue .ce district se verra attribuer des places à la finale de ligue au prorata du nombre de ranking et du nombre de participants.il devra faire parvenir les feuilles de tournois au plus tard deux jours suivant chaque ranking*

*un joueurs ne pourra bien évidemment évoluer que dans un seul district au cour de la saison. La saison 2018/2019 se déroulera en 5 tournois ranking ,les 24 joueurs les mieux classés se rencontreront lors de la finale de ligue programmé au billard club périgourdin le 6 et 7 avril 2019.*

*Le calendrier de la saison est disponible sur simple demande au responsable de la ligue snooker par mail a l adresse suivante [lbna.snooker@gmail](mailto:lbna.snooker@gmail)*

### *Article 2.1. Système de jeu*

Le format de jeu est défini comme suit :

Suivant le nombre de compétiteurs, le championnat se déroulera

Les 8 premiers du classement finale de ligue de la saison 2017/2018 débutent la compétition tête de séries lors du 1er ranking. Et débute la compétition en 8eme de finale

Les autres joueurs débutent la compétition soit en poule soit en double ko (formule adapte suivant le nombre de participants) un contrôle du temps de jeu peut-être mis en place (1 minute pour jouer après l'arrêt total de toutes les billes sur la table)

Chaque partie est en auto arbitrage. Si litige soit les joueurs devront soit demander un arbitre soit faire appel au directeur de jeu

A partir des 8emes de finale le tournoi se déroulera en 3 manches gagnantes ( si manque de timing 2 gagnantes )

### *Article 2.2. Directeur de jeu*

le responsable de ligue est directeur de jeu ou une personne désignée en cas d'absence de celui-ci.

### *Article 2.3. Règles du jeu*

Pour tout savoir sur les règles du jeu de la discipline snooker, consultez le chapitre II du code sportif

national mis en ligne sur le site de la Fédération Française de Billard

### *Article 2.4. Tête de série*

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour le premier ranking, suivant le classement régional final de la saison précédente

(les 8 premiers), ou le (les) suivant(s) en cas de non reprise de compétition.

- Pour les autres rankings, suivant le classement du ranking précédent (les 8 premiers), ou le (les) suivant(s) en cas d'absence.

#### *Article 2.5. Remplacement d'un joueur absent*

Dans le cas de figure où un joueur est absent, il doit être remplacé. Le responsable, de jeu est en charge de ces modifications. Il contacte les joueurs concernés. Une seule et unique procédure est appliquée. Le suivant au classement remplace le joueur absent. En cas d'égalité, il est pris en compte :

- Le mieux placé au régional en fin de saison précédente.
- Le mieux placé au National de la saison en cours.
- Le mieux placé au National de la saison précédente.

#### *Article 2.6. Convocations*

10 jours avant chaque ranking, une convocation est envoyée par mail à chaque joueur

**Chaque joueur est prié de confirmer sa convocation 5 jours (le lundi) avant la compétition . Si absence non justifiée d'un joueur inscrit, des sanctions seront prises en le rétrogradant au classement et en lui retirant des points .En cas de récidive la ligue se réserve le droit de saisir commission de discipline.**

**Le timing du tournoi sera communiqué à chaque joueur le mercredi précédent le tournoi**

### 3. Barème des points

#### *Article 3.1. Attribution des points*

1er.....	200 pts
2ème.....	190 pts
3ème et 4ème.....	180 pts
du 5ème au 8ème.....	170 pts
Du 9 au 16ème.....	160 pts
Du 16ème au 32ème.....	150pts
Du 32 au 64ème.....	140pts

#### *Article 3.2. Places qualificatives en finale zone*

Les places qualificatives pour la finale Zone (qualification phase finale du championnat de France toutes catégories) sont attribuées en fonction du classement régional final de la

saison. Les quotas sont calculés par la CSNS et distribués proportionnellement aux différentes ligues en fonction du nombre de participations sur l'ensemble de la saison.

#### *Article 3.3. Les bonus*

Bonus accordés :

- Break de 30 pts a 49 : Bonus de 3 pts
- Break de 50 pts a 69 : Bonus de 7 pts
- Break de 70 pts a 99 : Bonus de 10pts
- Century..... : Bonus de 15pts
- 147..... : Bonus de 147pts

Possibilité de cumuler les bonus lors d'un même ranking.

#### 4. Tenue et comportement

##### *Article 4.1. Tenue rankings régionaux*

- Chemise à manches longues portées fermées.
- Nœud papillon, cravate ou foulard.
- Pantalon de ville (jeans et survêtements interdits).
- Gilet de costume (sans manche).
- Chaussures de ville (tennis et baskets interdits).
- Polo de club

##### *Article 4.2. Comportement et sanctions*

Le fair-play est de rigueur dans toutes les compétitions régionales. Le téléphone portable doit être en mode silencieux pendant toute la durée de la compétition. De plus il n'est toléré aucun comportement agressif entre les joueurs et/ou Directeur de jeu. Les joueurs qui ne respectent pas le règlement sportif sont passibles de sanctions :

- 15 minutes de retard : Perte d'une frame
- 30 minutes de retard : Perte d'un match

Pour tout comportement qui le nécessite, le joueur sera présenté à la commission discipline de la ligue de Nouvelle Aquitaine

#### 5. Arbitrage

##### *Article 5.1. Fonctionnement*

Les joueurs jouent en auto-arbitrage lors de chaque ranking régional.

##### *Article 5.2. Réclamations*

Au cas où un différend intervient entre 2 joueurs sur un point de règlement de jeu, le Directeur de jeu est sollicité. Ses décisions ne peuvent se faire que sur phase arrêtée, et elles sont irrévocables. Aucune réclamation ne peut être faite en fin de frame.

##### *Article 5.3. Litiges*

En cas de litiges intervenant dans des cas de figures non prévus, les joueurs règlent le différend avec le responsable sportif snooker de la Ligue de Nouvelle Aquitaine. En cas de

désaccord, seul le responsable sportif snooker de la Ligue de Nouvelle Aquitaine est habilité à prendre une décision arbitrale.